

PADDUC - DEBAT DU 24/10/2008 A BASTIA – PRISE DE PAROLE DE LA LDH

En préambule, je pense nécessaire d'insister sur l'importance du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, le PADDUC qui nous mobilise ce soir. Ce plan est un outil stratégique placé sous la responsabilité politique de la représentation territoriale, qui fixe à terme notre devenir en matière de développement économique, social, culturel, de protection des patrimoines naturels, d'aménagement du territoire et d'infrastructures. Nous ne sommes donc pas excessifs lorsque nous demandons plus d'information, plus de débat public, plus de participation.

Pourtant, il nous est reproché de nous intéresser au PADDUC.

Le conseil exécutif de Corse responsable de son élaboration, nous dit « Vous avez des élus qui ont la légitimité des urnes pour définir votre avenir et celles des générations futures. Alors circuler il n'y a rien à voir. »

Cette posture d'élu regardant du haut de son rocher le petit peuple que certains trublions professionnels cherchent à exciter est de toute évidence méprisante.

Mais plus fondamentalement, elle renvoie à une démocratie rétrécie, rabougrie, vidée de sa substance première, le débat public contradictoire. Une démocratie si peu développée qu'on peut se demander si elle a encore un sens... démocratique.

Un certain nombre d'entre nous, et ce nombre ne cesse de grossir, ont décidé de ne pas subir cet autoritarisme qui chez nous s'appelle simplement le clanisme politique.

En effet, comment pouvons nous accepter que des documents qui existent depuis plusieurs années :

- un diagnostic qui date de juin 2004
- un 1^{er} projet de PADDUC en novembre 2006
- un second projet cette fois-ci validé par le conseil exécutif en juillet 2007
- un troisième projet lui aussi validé en juillet 2008

Comment pouvons nous accepter que ces documents n'aient fait l'objet d'aucune publicité ni en direction des citoyens ni à l'Assemblée de Corse.

Et pourquoi aujourd'hui vouloir nous imposer à marche forcée, en quelques semaines, en fin de mandature un projet qui nous engage à terme:

- sans que ne soit mise en perspective la possibilité d'une économie de production
- sans parler ou si peu de l'agriculture, de l'artisanat
- « du pôle de compétitivité Cap énergies et du développement du tissu industriel (notamment les industries agroalimentaires et les industries innovantes comme le pôle aéronautique), de la régulation en matière de logement social pour répondre aux besoins de la population, de la problématique du renouvellement urbain et de la place des agglomérations sur le territoire»

Ne voyez pas dans cette énonciation la volonté d'exagérer, de dire des contrevérités à des fins de nuisance. La plupart des manques que j'énonce sont en fait la reprise d'une partie des recommandations émises par le conseil des sites consulté récemment sur le projet de PADDUC.

Mais que se passe t-il donc depuis quelques semaines autour du PADDUC ?

PADDUC - DEBAT DU 24/10/2008 A BASTIA – PRISE DE PAROLE DE LA LDH

J'observe avec intérêt que le conseil exécutif vient de prendre conscience de l'existence du CESSC à qui il a rendu visite très récemment et pour la première fois afin de présenter son PADDUC.

J'observe que l'un de ses membres a annoncé aujourd'hui une prochaine rencontre avec les assemblées départementales sur le même thème. Là aussi, le conseil exécutif semble découvrir qu'il existe d'autres élus susceptibles d'être intéressés par la question du développement de la Corse.

Encore un peu de patience; bientôt le conseil exécutif se rappellera qu'il existe également une Assemblée de Corse. Car pour l'instant, alors que le débat s'est installé un peu partout en Corse, les élus qui auront en fin de processus le pouvoir de décision n'ont jamais à ce jour débattu du PADDUC en séance plénière.

Comment comprendre cette soudaine agitation du côté de l'exécutif si ce n'est que celle-ci résulte de la pression du front uni contre ce PADDUC, de l'implication du président de l'Université de Corse.

Et je me permets d'ajouter à cette pression, les interrogations exprimées par le préfet de Corse lors de l'audience qu'il a accordé hier au front uni, des interrogations qui nous conduisent également à mieux analyser l'avis rendu par le conseil des sites qu'il préside.

Cette soudaine agitation de l'exécutif est bien la conséquence du débat actuel qui mobilise de plus en plus de citoyens et d'élus. Elle est la preuve que nous sommes dans la réalité et non dans la contrevérité. Et cette réalité, elle est simple à analyser. On ne construira pas un projet de société viable pour la Corse sans les Corses.

Certains élus qui ne cessent de contester la légitimité de la société civile feraient bien de réfléchir à cette évidence.

Mais avant de construire ce projet, nous savons que nous devons en passer par un état des lieux précis, un diagnostic rigoureux qui nous permettent de poser les bonnes questions pour aller de l'avant et sortir du non développement durable que connaît notre île. Et parmi les causes premières de ce non développement, il est temps de donner toute sa place à une réflexion sur notre retard démocratique.

Bastia, le 24-10-2008
Ligue des Droits de l'Homme